

Filière : maintenance industrielle

BAC Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (ancien bac pro Maintenance des Equipements Industriels)

➔ Conditions d'admission :

Après la 3ème, après un CAP du domaine ou encore après une 2de ou 1re générale ou technologique (STI2D) sur avis de l'équipe pédagogique.

A noter, les titulaires de certains CAP ou BEP de même secteur peuvent être admis en 2ème année directement (se renseigner auprès de l'établissement).

➔ Objectifs de la formation :

- Assurer la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel,
- Participer aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements,
- Intervenir sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations,
- Respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

Les moyens de réalisation de ces activités prennent en compte les évolutions technologiques des systèmes, des nouveaux moyens de communication et de transmission de données.

Le titulaire du Bac Pro MSPC doit être capable :

- De réparer, de dépanner dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique ;
- D'analyser le fonctionnement du bien ;
- D'utiliser les technologies d'aide au diagnostic et les technologies d'intervention ;
- De réaliser des opérations de surveillances et/ou des opérations planifiées ;
- D'alerter si une anomalie est constatée ;
- De communiquer avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il intervient ainsi qu'avec les membres du service auquel il appartient ;
- D'organiser efficacement son activité.

➔ Après le BAC Pro

Poursuivre ses études :

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Il existe également plusieurs possibilités de spécialisation, notamment d'ascensoriste, en FCIL ou en MC.

- Technicien (ne) de maintenance des ascenseurs
- Technicien (ne) de réparation des ascenseurs
- MC Agent de contrôle non destructif
- MC Maintenance des installations oléo hydrauliques et pneumatiques

- MC Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)
- MC Technicien(ne) en réseaux électriques
- MC Technicien(ne) en soudage
- MC Technicien(ne) en tuyauterie
- MC Formation Robinetterie Maintenance Nucléaire
- BTS Assistance technique d'ingénieur
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques
- BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention
- BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production
- BTS Maintenance des systèmes option C systèmes éoliens

Entrer dans la vie professionnelle :

Le titulaire du **Bac Pro Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC)** exerce ses activités dans des entreprises appartenant à des secteurs économiques extrêmement diversifiés.

Il est fonctionnellement rattaché au service maintenance et intervient seul ou en équipe.

Les conditions d'exercice du métier diffèrent selon l'activité de l'entreprise qui est productrice de biens ou de services.

Dans le premier cas, le travail s'effectue le plus souvent en milieu industriel.

Dans le second, il peut être nécessaire de se déplacer sur les lieux où est implanté l'équipement dont la maintenance doit être assurée (ascenseurs, par exemple).

Dans toutes ses activités, le bachelier professionnel en « **Maintenance des Systèmes de Production Connectés** » doit :

- Prendre en compte la santé et la sécurité des personnes ;
- Préserver les biens et l'environnement ;
- Respecter les consignes et procédures en vigueur dans l'entreprise.

➡ **Contenu de la formation**

Enseignement professionnel : Analyse fonctionnelle - Mécanique - Hydraulique - Pneumatique - Automatismes - Électrotechnique - Interventions de maintenance - Méthodes de maintenance - Prévention des risques professionnels - Maintenance 4.0

Enseignement général : Français - Économie - Gestion - Histoire - Géographie - Mathématiques - Physique - Langue vivante - Éducation physique et sportive - Arts appliqués

Stages professionnels : 22 semaines de stage répartis sur 3 ans (6 semaines la 1^{ère} année, 8 semaines la 2^{ème} année, 8 semaines la 3^{ème})

➡ **Obtention du diplôme**

L'examen comprend 7 épreuves obligatoires (2 épreuves professionnelles réparties en sous-épreuves qui ont les coefficients les plus importants et 5 épreuves générales réparties en sous-épreuves) et une épreuve facultative de langue (LV2) à l'oral. Les élèves sont évalués en contrôle en cours de formation (CCF) sauf pour les épreuves de lettres/histoire-éducation civique ainsi que les sous-épreuves du bloc professionnel économie-gestion et prévention, santé, environnement qui sont des épreuves écrites. Les PFMP font l'objet d'une épreuve pratique (en entreprise) et orale dont les modalités peuvent varier (dossier de synthèse traitant une étude de cas support de la soutenance).